

# Tutorat des étudiants infirmiers et aides-soignants

Santé - Médico-social - Services à domicile - 2026

## En résumé

L'accueil d'élèves infirmiers et aides-soignants en établissement implique la mise en place d'une organisation conforme aux exigences réglementaires. Professionnaliser les tuteurs afin de contribuer à un encadrement de qualité favorisant la posture réflexive et le raisonnement clinique est essentiel.

## Objectifs :

Acquérir des repères pour construire un projet d'encadrement des étudiants en soins infirmiers et des élèves aides-soignants de l'accueil au bilan final de stage.  
Définir et connaître les différents champs d'activité du tuteur : pédagogique, organisationnel et de socialisation/professionnalisation.  
Construire des outils simples et opérationnels pour exercer sa mission de tutorat.  
Favoriser la posture réflexive des étudiants en soins infirmiers et des élèves aides-soignants.  
Acquérir les 5 compétences du tuteur.

**990 €**

Net de taxe par personne

Q1 TUTORATIDE 19-A25



3 jours, soit 21 heures

## Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter

## Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

## Participants :

Tuteurs d'étudiants infirmiers et aides-soignants.

## Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

## Intervenants :

Cette formation est animée par un formateur IDE, intervenant en IFSI, spécialisé dans l'accompagnement des IDE et des AS dans leur mission de tutorat.  
Tous nos formateurs consultants répondent aux normes exigées par notre système qualité.

## Le contenu



## 1. La formation infirmier(e) et aide-soignant(e)

La formation infirmier(e) et aide-soignant(e) et la place du stage dans la formation.  
Notion d'encadrement et le tutorat comme dispositif spécifique de l'encadrement.  
Les rôles et responsabilités de chaque acteur dans le processus de développement des compétences : maître de stage, tuteur, professionnel de proximité, étudiant stagiaire, IFSI, IFAS.

## 2. Le développement des compétences

Différences entre les activités et les compétences.  
Les différents courants pédagogiques et l'approche par compétences.  
La situation de soins et le développement des compétences.  
Comment traduire une situation de soins en compétences infirmier(e) et aide-soignant(e).

## 3. Organisation du parcours de l'étudiant et sa progression

Les étapes : accueil, objectifs de stage, bilan de mi-stage, réajustement des objectifs de stage, le bilan final de stage, temporalité.  
Les outils : portfolio, objectifs, traçabilité des activités, situations emblématique, livret d'accueil.

## 4. Évaluation de l'étudiant

L'auto-évaluation de l'étudiant.  
Évaluation de la progression des apprentissages.  
Évaluation des compétences.  
La posture d'évaluateur.

## 5. Le développement de la réflexivité de l'étudiant

Définition et intérêt de la réflexivité.  
Les outils : analyse de pratique, analyse de situation, entretien d'explicitation.  
La relation pédagogique.



# Méthodes, moyens et suivi

## Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Apports théoriques et méthodologiques.

Echanges et analyse des pratiques professionnelles.

Mises en situations.

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

## Moyens d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

## Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

## Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+,

CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

